

# L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation  
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

**N°63** du 1<sup>er</sup> octobre 2018

## UNE

### PLEINS FEUX SUR LA SEMAINE EUROPÉENNE DU CODE



**Du 6 au 21 octobre, de nombreuses initiatives sont organisées dans toute l'Union européenne et dans des pays tiers pour sensibiliser les écoles primaires et secondaires à l'apprentissage du code et de la culture numérique.**

Dans un contexte où 43% des Européens ne possèdent pas les compétences numériques de base, la Commission européenne lance la sixième édition de la « [EU code week](#) ». La France affiche de son côté un objectif ambitieux : faire participer plus de 50% des écoles primaires et secondaires.

En quoi cela consiste pour les structures participantes ? Il s'agit [d'organiser un évènement](#) pour expliquer à des jeunes comment créer par exemple une application, un programme ou un robot ; les adultes et seniors sont également les bienvenus. Les organisateurs sont ensuite invités à enregistrer leur évènement ou activité sur la carte interactive [Code week map](#) (« add an event »). Les ambassadeurs qui coordonnent la « code week » dans chaque pays participant peuvent être contactés pour toute question.

En France, [les ambassadeurs](#) sont répartis par région ; pour Auvergne-Rhône-Alpes, contacter [Lucile Huet](#). Actuellement une vingtaine d'évènements sont recensés [en Auvergne-Rhône-Alpes](#). Les jeunes et moins jeunes, sont attendus nombreux pour y participer !

La « code week » est soutenue par la Commission européenne dans le cadre de sa [stratégie pour le marché unique numérique](#) et en particulier de son [plan d'action pour l'éducation numérique](#).

## ARTICLES

### STATISTIQUES RÉGIONALES 2018



Eurostat vient de publier [l'édition 2018 de ses statistiques régionales](#), qui permettent aux régions de se situer dans un certain nombre de domaines.

Ces données concernent les 276 [régions de niveau NUTS 2](#) (couvrant donc pour la France le périmètre des anciennes régions) et, pour certains indicateurs, les 1342 régions de niveau NUTS3 (en France, les départements).

Après un premier chapitre sur les politiques régionales au niveau de l'UE (cohésion, développements urbain et rural, ...), les statistiques couvrent un large éventail de domaines qui vont de la population à l'agriculture en passant par la santé, le marché du travail, la recherche et l'innovation, l'économie et la société digitales, les transports et le tourisme. On peut par exemple y découvrir que la partie rhônalpine de la région se situe au 9<sup>ème</sup> rang européen en termes d'accueil touristique et qu'elle est la 10<sup>ème</sup> enregistrant le taux d'espérance de vie féminin le plus élevé. A noter qu'un chapitre de l'annuaire est consacré aux villes.

Enfin, deux applications interactives et simples d'utilisation permettent de visualiser des territoires et d'afficher les statistiques correspondantes : [Régions et villes illustrées](#) et [l'atlas statistique](#) sans oublier une application pour téléphone mobile : « [ma région](#) ».

### FORMALITÉS ADMINISTRATIVES : UN PORTAIL NUMÉRIQUE UNIQUE POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES



« [Your Europe](#) » est l'actuel portail unique qui renseigne sur de nombreux domaines du quotidien. Il sera bientôt optimisé et enrichi de nouvelles procédures (extraits de naissance, certificats d'immatriculation par exemple), dans des conditions que les eurodéputés ont validées le 13 septembre dernier.

Pour rappel, ce portail vise à faciliter la mobilité et les activités transfrontalières.

Les [eurodéputés](#) ont tout d'abord approuvé le principe de la transmission « une fois pour toutes » qui permet aux interlocuteurs publics de conserver le document transmis et de le réutiliser. Ils ont également augmenté le champ de compétences de l'outil, qui couvrira 21 procédures au total, certaines concernant les particuliers et d'autres les entreprises.

Enfin, le nouveau portail plus convivial et interactif, qui sera intégré au portail « [L'Europe est à vous](#) », devra être mis en œuvre au plus tard en 2023.

## EUROPE POUR LES CITOYENS : PRÉPAREZ VOTRE CANDIDATURE POUR 2019



L'Europe pour  
les citoyens

Le calendrier 2019-2020 a été publié.

Par rapport aux années précédentes, quelques modifications ont été opérées dans les dates limites de dépôt des projets pour certaines actions. Il est donc conseillé de consulter [le calendrier](#).

Pour rappel, le programme l'Europe pour les citoyens finance les actions suivantes : les projets destinés à sensibiliser les citoyens à la mémoire et à l'histoire commune européennes, les projets sur l'engagement démocratique et la participation civique qui comprennent les jumelages de villes, les réseaux de villes et les projets de la société civile.

Les priorités 2019 que devront respecter les porteurs de projets figureront dans le guide du candidat prochainement disponible sur [le site du programme](#). Enfin, un [point de contact national](#), le CIDEM, se tient à disposition des porteurs de projets pour toute question.

## L'EUROPE REPART DANS LA COURSE AUX SUPERORDINATEURS



À l'heure du tout numérique, la Commission européenne est aux côtés des États membres qui se relancent dans la course aux supercalculateurs.

L'Union européenne, qui possédait en 2012 quatre des plus puissants calculateurs au monde, n'en possède aujourd'hui plus aucun figurant dans le top 10 mondial. Inquiets de ce constat à l'heure de la montée en puissance constante du numérique, 24 États membres et la Norvège se sont regroupés pour fonder [l'entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance, « EuroHPC »](#).

Le Conseil Compétitivité des 27 et 28 septembre devait adopter définitivement [le règlement](#) établissant cette nouvelle structure jusqu'en 2026 ainsi que ses statuts, pour permettre le démarrage des travaux dès le début de l'année prochaine. L'objectif est la conception d'une machine de calcul à haute performance capable de traiter le maximum de données en un minimum de temps. Son budget proviendra pour moitié de l'UE (486 millions jusqu'en 2020 issus du programme Horizon 2020 et du mécanisme d'interconnexion européen) et pour moitié des États membres et pays associés.

## DROIT D'AUTEUR : UN OBSTACLE FRANCHI POUR L'INDUSTRIE CULTURELLE



Le Parlement européen doit à présent s'accorder avec les États membres.

Après l'avoir rejeté en juillet, le Parlement européen réuni en session plénière le 12 septembre a finalement adopté le [projet de directive droit d'auteur](#). Pour rappel ce texte vise à garantir la juste rémunération des créateurs de contenu à l'ère numérique.

Une des nouveautés introduites concerne la création d'un droit voisin pour les éditeurs de presse sur laquelle l'accord des États membres semble d'ores et déjà acquis. En revanche, cette harmonie n'est pas de mise sur la question des plateformes. Les colégislateurs vont donc se réunir début octobre avec la Commission européenne en vue de parvenir à un texte commun définitif qui serait soumis au vote du Parlement européen réuni en plénière probablement au printemps 2019.

## SEMAINE EUROPÉENNE DU SPORT



**Comme chaque année en septembre, la semaine du sport sensibilise les citoyens aux activités physiques.**

[La Semaine européenne du sport](#) se tient chaque année en septembre dans toute l'Europe, pour impliquer davantage de citoyens, des plus jeunes aux plus âgés, dans les sports et les activités physiques.

[Une étude Eurobaromètre sur le sport et l'activité physique](#) a révélé que près de 50 % des citoyens de l'Union européenne ne pratiquaient rarement, voire jamais, une activité physique ou sportive. L'initiative européenne intervient donc dans un contexte où, compte-tenu des bienfaits avérés du sport pour la santé, le besoin est réel à l'échelle de l'ensemble des États membres.

La Commission européenne finance la Semaine européenne du sport, notamment grâce à l'appui [d'Erasmus+](#) qui comporte en effet une ligne budgétaire spécifiquement dédiée au sport. Au cours de cette semaine la Commission coordonne des manifestations et des activités dans toute l'Union européenne (voir [ici](#) pour la France sous l'égide du comité national olympique français). Les organisations qui souscrivent aux objectifs fixés dans le cadre de cette semaine bénéficient d'un label « Semaine européenne du sport ».

## RUBRIQUES



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### DE NOUVEAUX EUROS

La Banque Centrale européenne [confirme](#) l'arrêt de fabrication des billets de 500 euros et le lancement de la dernière série de nouveaux billets de 100 et 200 euros.

Des [nouveaux billets](#) de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019. Conçus pour avoir une durée de vie allongée, ils seront dotés des dernières innovations en matière de sécurité, visibles à l'œil nu ou uniquement décelables par des lecteurs adhoc.

## DE NOUVEAUX FESTIVALS SOUTENUS PAR EUROPE CREATIVE MEDIA

**Le Festival des Arcs figure au palmarès de la dernière sélection ;**

Suite à l'appel à propositions Europe créative-MEDIA-soutien aux festivals (date limite du 26 avril 2018), l'un des 4 projets français lauréats [sur les 31 retenus](#) est savoyard. Il s'agit du festival européen du film des Arcs porté par l'association révélations culturelles.

## ÉLECTRICITÉ VERTE

**EN 2016, 30% de l'électricité consommée dans l'Union provenait de sources renouvelables.**

Les derniers [chiffres d'Eurostat](#), en matière de consommation électrique révèlent qu'en 2016, un tiers de la production d'électricité dans l'Union n'était pas assurée par l'utilisation d'énergies fossiles ou nucléaire. Ce tiers, produit à 73% par l'Autriche, à 56% par la Suède, premiers producteurs européens, était constitué à 36,9 % d'hydroélectricité, à 31,8 % d'éolien et à 11,6% de solaire. Les pays dont la part d'énergies renouvelables en matière de consommation électrique est inférieure à 10% sont Malte, le Luxembourg, la Hongrie et Chypre.



## L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

**Vous cherchez un financement dans le domaine de la jeunesse ?**

Un appel à candidatures dans le cadre du Corps européen de solidarité a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



## DICO DE L'EUROPE

**UNE CARTE POUR LES TRAVAILLEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS**

[La carte bleue européenne](#) destinée aux travailleurs hautement qualifiés figure [dans les mesures annoncées à l'occasion du discours sur l'état de l'Union](#) du Président Juncker du 13 septembre dernier. La révision du régime de la carte bleue [proposée par la Commission en 2016](#) afin d'attirer dans l'Union des travailleurs hautement qualifiés et d'améliorer la compétitivité de l'économie de l'Union devrait être prochainement adoptée par le Conseil.

## BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



### **DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA RÉVISION DE LA PROGRAMMATION 2014-2020**

**À mi-parcours de la programmation, une consultation publique est en cours sur la révision des programmes opérationnels**

#### **Auvergne et Rhône-Alpes.**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est Autorité de gestion de deux Programmes Opérationnels (PO) : un PO pour le FEDER, le FSE et l'IEJ en Auvergne et un PO pour le FEDER et le FSE en Rhône-Alpes pour la période 2014-2020.

Alors que la programmation est arrivée à mi-parcours, la Région souhaite recueillir les propositions des parties prenantes du territoire, pour alimenter les travaux de révision de ces programmes et les documents d'application en 2019.

Pour participer, vous pouvez répondre à [l'enquête en ligne](#) avant le 31 octobre.



### **RETOUR SUR LE DIALOGUE CITOYEN : LA COHÉSION AU CŒUR DES ÉCHANGES**

**Organisé par la Région en partenariat avec [l'AFCCRE](#), l'échange organisé à Lyon le 19 septembre a permis de revenir sur la mise en œuvre actuelle et future de cette politique européenne d'importance pour les territoires.**

En introduction du dialogue citoyen, [Yannick Neuder](#), Vice-président en charge de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et des fonds européens, a rappelé l'enjeu de faire connaître l'action de l'Europe sur les territoires. Il a évoqué l'ambition de la Région en tant qu'Autorité de gestion : simplifier l'accès aux financements, maintenir un dialogue permanent avec les acteurs du territoire et s'assurer que ces financements européens fassent effet de levier sur les actions mises en œuvre en région, y compris après 2020.

Le projet de rénovation énergétique de bâtiments publics mis en œuvre avec l'aide du FEDER par le [Syndicat départemental d'énergies du Rhône](#) est venu illustrer de manière concrète le soutien européen à des actions locales.

Enfin, les échanges avec les députées européennes [Françoise Grossetête](#) et [Sylvie Guillaume](#), en présence d'un représentant de la Commission européenne, ont permis non seulement d'apporter un éclairage sur les débats actuels sur le futur budget européen, mais aussi de rappeler aux participants l'échéance des élections européennes de mai 2019.

## NOTRE RÉGION À BRUXELLES



### LYON, CAPITALE EUROPÉENNE DU TOURISME INTELLIGENT EN 2019

**Lyon a été désignée capitale européenne du tourisme intelligent aux côtés d'Helsinki, par un jury européen, le 24 septembre, au terme d'une compétition à laquelle 38 villes de 19 pays européens ont participé.**

La candidature de Lyon portée par la [Métropole de Lyon](#) et [ONLYLYON Tourisme et Congrès](#) disposait de sérieux atouts pour répondre à l'appel à projets lancé en vue de l'attribution pour la première fois de ce titre de [capitale européenne du tourisme intelligent](#) (« smart tourism »).

Lyon et Helsinki ont réussi à mettre en valeur comment elles pouvaient développer le tourisme de manière durable, assurer l'accessibilité aux destinations, intégrer la transformation numérique et relier le tourisme au patrimoine culturel. Les deux villes lauréates bénéficieront d'un soutien en matière de communication et de promotion et d'une visibilité européenne accrue.

La cérémonie de remise des prix aura lieu à l'occasion de la [Journée européenne du tourisme](#) à Bruxelles le 7 novembre 2018.



### LIMAGRAIN : UNE DÉLÉGATION DE JEUNES AGRICULTEURS DE LA COOPÉRATIVE AUVERGNATE EN MISSION À BRUXELLES

**Le 6 septembre dernier, la Délégation de la Région à Bruxelles a accueilli une délégation d'une dizaine d'agriculteurs de la coopérative de [Limagrain](#) en visite d'études à Bruxelles.**

Dans un contexte marqué par le début des négociations sur le budget et les contours de la future politique agricole commune (PAC) après 2020, les jeunes agriculteurs et leurs accompagnateurs ont eu l'occasion d'approfondir sur le terrain leur connaissance des institutions et du processus de décision européen.

Plusieurs rencontres organisées avec la Représentation permanente de la France, l'équipe de [Michel Dantin](#) au Parlement européen, le [think-tank Farm Europe](#) ou les organisations professionnelles agricoles de l'UE (COPA-COGECA) ont également permis de clarifier les enjeux de la future réforme, et d'échanger sur les pratiques agricoles et problématiques de mise en œuvre de la PAC au quotidien.



## **RENCONTRE AVEC LA COMMISSAIRE CRETU : LA RÉGION PRÉSENTE LE CONCOURS JEUNES « L'EUROPE AGIT DANS MA RÉGION »**

**Le 25 septembre dernier, Corina Cretu, commissaire à la Politique régionale réunissait l'ensemble des bureaux de Régions et de Villes à Bruxelles.**

À l'occasion de cette rencontre, la Commissaire a présenté les grandes lignes de la future politique de cohésion, se félicitant de la proposition réaliste de budget et de la couverture par la politique régionale de l'ensemble des régions européennes. Elle a rappelé son attachement à la dimension urbaine de la politique de cohésion, tout en n'oubliant pas de mentionner les difficultés particulières rencontrés par les zones de montagne.

Au cours de cet atelier de travail, la Directrice des Fonds européens de la Région, Chantal Moreau, a été invitée à présenter une bonne pratique en matière de communication sur les fonds européens, le concours pour les jeunes [« L'Europe agit dans ma Région »](#).

---

**Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles**

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[\*\*Ecrire à la délégation\*\*](#)